

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Daycare inc.		Date d'inspection Le 30 décembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Bimbo Daycare Inc.		Numéro de permis 910000	
Adresse 644 University Dr Bathurst NB E2A 2W6		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 123		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Venessa Sullivan	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : b) de permettre à l'enfant, en cas de maladie ou de vêtement souillé, de prendre une douche ou un bain ou de donner une douche ou un bain à l'enfant.	27(b)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : c) de permettre l'administration de médicaments dans les cas que prévoit l'article 46.	27(c)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : d) de permettre l'administration de soins d'urgence à l'enfant.	27(d)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : e) de permettre que l'enfant quitte l'établissement agréé avec la personne qu'il a autorisée à cette fin.	27(e)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : f) de permettre la participation de l'enfant à une sortie.	27(f)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : h) de permettre l'administration à l'enfant de tests ou sa participation à des projets de recherche.	27(h)	15 déc. 2025	
Commentaires: Not Observed			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : j) de permettre la prise de photos et de vidéos de l'enfant pour qu'elles soient publiées ou qu'elles paraissent dans les médias sociaux.	27(j)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : k) d'afficher dans l'établissement agréé des photos de l'enfant prises pour illustrer ses apprentissages.	27(k)	15 déc. 2025	
Commentaires: Sur les 24 dossiers vérifiés, 3 n'ont pas de formulaire de consentement dûment rempli. Ces formulaires devront être remplis par le parent et ajoutés au dossier de l'enfant.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	15 déc. 2025	
Commentaires: La clôture (chicken wire) qui se trouve sur le bac de jardin dans le parc de 4ans est détachée et il a des bords tranchants. La clôture doit être réattaquée ou enlevée pour assurer qu'aucun enfant ne se blesse. La directrice partage que le matériel pour les réparations a été commandé.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : c) soient rangés séparément pour chaque enfant.	40(1)(c)	13 nov. 2025	27 nov. 2025
Commentaires: Dans un local de 15-24mois, la suce de chaque enfant est rangé un contenant avec une étiquette qui porte le nom de l'enfant. La lacune est maintenant conforme.			
46(1) L'exploitant d'un établissement agréé administre un médicament à l'enfant qui y est bénéficiaire de services dans les seuls cas suivants : d) s'il s'agit d'un médicament sur ordonnance, le contenant porte une étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré.	46(1)(d)	13 nov. 2025	27 nov. 2025
Commentaires: Tous les médicaments avec ordonnance sur les lieux portent une étiquette avec le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Je me suis présenté à la garderie afin de compléter un suivi d'inspection de renouvellement. Le ratio personnel-enfant fut respecté pendant la visite. À mon arrivée, la grande majorité des enfants préscolaires sont en jeux libres dans les locaux. Certains d'entre eux jouent dans les zones tandis que d'autres travaillent sur des bricolages de Noël. Dans la pouponnière, quelques nourrissons prennent une sieste tandis que les autres font la lecture du livre avec les éducatrices. Ensuite, les enfants se préparent au dîner et passent à la sieste. Les enfants ne sont pas allés dehors en raison de météo.

original signé par

Venessa Sullivan

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 01 décembre 2025

Date

original signé par

Incapable d'obtenir la signature

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"